

Trois-Rivières, le 14 août 2025

OBJET : ÉOLIENNES DE TES CANADA — MISE À JOUR ET APPEL À TÉMOIGNAGES

Depuis novembre 2023, la Fédération de l'UPA de la Mauricie est mobilisée sur le *Projet Mauricie* de TES Canada, qui prévoit l'installation d'éoliennes dans les MRC de Mékinac et des Chenaux. Nous vous transmettons aujourd'hui une mise à jour du dossier.

État d'avancement du projet

En 2024, nous avons intensifié nos représentations auprès des producteurs, décideurs et médias pour expliquer et défendre notre position. Nous avons également négocié avec le promoteur afin d'obtenir un contrat qui protège mieux les producteurs agricoles qui font le choix de signer une entente.

Alors que le projet avance vers une étape plus concrète, nos efforts se concentrent sur trois chantiers :

- La **participation aux travaux réglementaires des MRC**, pour minimiser les impacts négatifs sur les producteurs;
- La **préparation des avis** à présenter devant la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et l'étude des documents destinés au Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE);
- La mise en place éventuelle d'un mécanisme de représentation des producteurs lors de la construction des éoliennes : le **Représentant de l'UPA au chantier (RUPAC)**. Ce dernier veillera à protéger les intérêts des producteurs et assurer une communication efficace et transparente entre ceux-ci et TES Canada avant et pendant la période des travaux. Nous travaillons avec le promoteur à mettre en place cette structure.

Les demandes bientôt déposées à la CPTAQ

TES Canada prévoit déposer, dans les prochains jours, une demande d'autorisation à la CPTAQ. À ce jour, nous ne connaissons ni le nombre exact d'éoliennes, ni leur localisation finale, ni l'ampleur de leur emprise en zone agricole dynamique. Par conséquent, toute spéculation concernant notre position éventuelle est prématurée à cette étape-ci.

Cela dit, l'UPA Mauricie est prête à étudier rigoureusement chacun des emplacements qui seront proposés en zone agricole, et à exprimer un avis

éclairé, comme c'est le cas lors de chaque demande d'utilisation non agricole du territoire. Dans cet esprit, nous préconiserons toujours le plus faible impact possible pour les sols de notre région.

Partagez vos préoccupations ou témoignages

Notre position initiale demeure la même : nous respectons la décision individuelle des entreprises qui choisissent d'accueillir une éolienne, mais nous avons aussi le mandat de protéger notre richesse collective : la terre agricole. Notre position est délicate, mais cohérente avec nos valeurs.

Plusieurs producteurs nous ont fait part d'enjeux difficiles à mesurer sur papier, mais préoccupants pour l'avenir du secteur agricole, par exemple :

- Diminution de l'attractivité du territoire pour la relève;
- Tensions sociales entre voisins, perte du climat d'entraide local;
- Incertitudes freinant les projets de diversification ou d'investissement;
- Contraintes potentielles à la production (zones tampons, bruit, etc.).
- Inquiétudes quant à la perte de valeur des terres voisines

Nous souhaitons avoir votre avis à ce sujet. Votre témoignage nous permettra d'illustrer les conséquences réelles ou anticipées de ce projet, dans un langage que comprennent les instances publiques. Les témoignages recueillis pourront être anonymisés et intégrés à nos interventions devant la CPTAQ et le BAPE.

Nous vous invitons à nous écrire à l'adresse **eoliennes@mauricie.upa.qc.ca**. C'est en exprimant clairement ce que vous vivez, ressentez ou craignez que nous pourrions porter collectivement une voix forte, crédible et entendue.

Si vous avez des questions à nous formuler, n'hésitez pas à nous joindre au 819 378-4033 ou au mauricie@upa.qc.ca.

Veuillez agréer mes meilleures salutations.

Le Président régional,



Martin Marcouiller